

# 3<sup>e</sup> rencontre nationale de la réussite éducative

vendredi 23 janvier 2009 à Gennevilliers



## LE PROGRAMME

### La réussite éducative : des acquis pour demain

Les politiques publiques en question

8h00-9h30 **Accueil**

9h30 **Ouverture**

par Jacques Bourgoïn, maire de Gennevilliers et  
Frédéric Bourthoumieu, président de l'ANARE

10h00-12h30 **Ateliers**

atelier 1 **La réussite éducative,**

#### **un dispositif choisi ou subi par les familles ?**

Que des professionnels ou des familles sollicitent l'équipe de réussite éducative pourrait s'apparenter au champ de la protection de l'enfance. Où « s'arrête » le « pouvoir » d'intervention de l'équipe de réussite éducative ?

Où « commence » son « devoir » d'intervention avec des familles qui ne sont pas toujours en demande ?

En quoi la réussite éducative a-t-elle participé à la formalisation et/ou à la reformulation d'une nouvelle éthique des relations des professionnels avec les familles ?

atelier 2 **Des parents au cœur des parcours de réussite éducative**

Le soutien à la parentalité avait posé, au travail social et éducatif, la question de la relation aux parents.

Revisitant consciemment ou non ce concept et d'autres notions conceptuelles telle que celle d'*empowerment*, le PRE s'appuie aussi sur les ressources des parents.

En quoi le PRE a-t-il contribué à l'évolution des relations entre parents et professionnels ?

Comment valorise-t-il les compétences des parents dans

les parcours individuels ? Comment les actions collectives de soutien à la parentalité peuvent-elles contribuer aux parcours individuels des enfants ?

### atelier 3 **Partenariat, réseau pris entre jeu d'acteurs et méthode**

Le dispositif de réussite éducative a suscité, ou renforcé, par endroits, une démarche de travail collégial, réunissant une diversité de cultures professionnelles et de logiques d'acteurs issus de l'éducation, du sanitaire, du social et du socioculturel. Des espaces de régulation se sont construits à partir d'objectifs communs, liant expérimentations et approches pluridisciplinaires. Dans ce contexte, en quoi le dispositif de réussite éducative a-t-il induit de nouvelles manières de travailler ensemble, et contribué à une évolution des pratiques professionnelles de partenariat et de réseau ? Au-delà du dispositif, ces pratiques peuvent-elles s'inscrire dans la durée et assurer ainsi la pérennisation des effets des actions mises en place ?

### atelier 4 **Le PRE, alternative ou levier du droit commun ?**

Le caractère partenarial et la co-construction des réponses individualisées et temporaires font des équipes pluridisciplinaires de soutien un espace de cohérence et de collaboration de différentes institutions. Cette posture tend à mobiliser le droit commun.

Toutefois, face aux carences de celui-ci, la tentation est forte d'avoir recours à une réponse exceptionnelle, une alternative. Comment dépasser l'ambiguïté d'un dispositif qui pratique parfois la substitution et réclame toujours la mobilisation du droit commun ?

Comment faire pour qu'à l'épreuve de la réussite éducative, l'intervention publique et le droit commun sortent renforcés ?

12h30-14h00 **Repas sur place**

14h00-15h30 **Ateliers (suite)**

15h30-16h30 « **Des acquis pour demain** ».

Mise en perspective par Dominique Glasman,  
sociologue, enseignant à l'Université de Savoie.

16h30-17h00 **Clôture de la rencontre**